

**REUNION DES
COORDONNATEURS
NATIONAUX DE L'ITIE
DES PAYS AFRICAINS**

PROCES-VERBAL

Malabo, 14, 15 et 16 septembre 2015

Du 14 au 15 septembre 2015 s'est tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, la réunion des Coordonnateurs nationaux de l'ITIE des pays africains, sur invitation du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale et du Groupe Multipartite de mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) de ce pays. Elle a vu la participation de représentants venus du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Liberia, du Niger, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal, de Sierra Leone et du Togo. Les représentants de la Guinée Equatoriale et du Gabon ont pris part à cette rencontre en qualité d'observateurs. Les représentants du Ghana, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Nigeria et de Sao Tomé et Principe n'ont pas pu y participer pour diverses raisons et ont présenté leurs excuses aux organisateurs et souhaité plein succès aux travaux.

Préalablement au démarrage des travaux S. E. M. Fidel Marcos Mañé Ncogo, Ministre Délégué à l'Energie de la Guinée Equatoriale a, au nom du Ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Energie, ouvert la réunion des Coordonnateurs nationaux de l'ITIE des pays africains dans une allocution solennelle où il a exprimé la satisfaction de la Guinée Equatoriale d'accueillir cette rencontre et a demandé aux participants de travailler afin que l'Afrique puisse s'exprimer d'une seule voix à la prochaine Conférence mondiale de l'ITIE qui se tiendra à Lima, au Pérou, en février 2016. Le Ministre a rappelé tout l'engagement du Président de la République et du Gouvernement à faire du secteur des industries extractives l'un des principaux moteurs de développement économique et social du pays. Il a souligné que le pays s'active ardemment à rentrer dans le cercle des pays mettant en œuvre l'ITIE à travers l'imminence de sa candidature et de tout le soutien que peuvent apporter les pays amis. Il a terminé son propos en exprimant le souhait que son pays puisse de nouveau abriter une rencontre de l'ITIE pour le bénéfice de tous les pays africains et a déclaré ouverts le travaux de la réunion.

Cette réunion de Malabo intervient à la suite des réunions suivantes :

- La réunion des Coordonnateurs nationaux des pays francophones d'Afrique et de Madagascar tenue les 29 et 30 juin 2015 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) qui a regroupé une vingtaine de représentants venus du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger, de la République du Congo, du Sénégal, du Tchad et du Togo; les représentants de la Guinée Equatoriale et du Gabon y avaient pris part en qualité d'observateurs. Les représentants de Madagascar, de la Mauritanie et de la République Démocratique du Congo n'avaient pas pu y participer à cause d'agendas respectifs chargés et avaient présenté leurs excuses aux organisateurs et souhaité plein succès aux travaux.
- La réunion des Coordonnateurs nationaux de l'ITIE des pays Anglophones d'Afrique tenue à Accra (Ghana) du 18 au 20 août 2015 qui a rassemblé les Coordonnateurs nationaux d'Ethiopie, du Ghana, du Liberia, du Malawi, du Mozambique, du Nigeria, de Sao Tome et Principe, des Seychelles, de la Sierra Leone, de Tanzanie et de Zambie.

Dans les deux rencontres, il s'agissait pour les participants de préparer les prochaines échéances importantes de l'ITIE, à savoir :

- La session du Conseil d'Administration prévue à Berne (Suisse) en octobre 2015 et celle de Kiev en décembre 2015;
- La Conférence Mondiale prévue à Lima (Pérou) en février 2016.

Prenant la parole au nom des Coordonnateurs nationaux de l'ITIE invités, M. Abdul Aziz ASKIA, Coordonnateur national du Niger et membre du Conseil d'administration de l'ITIE, a exprimé leur gratitude au Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale qui a bien voulu organiser cette rencontre afin de permettre la finalisation des travaux de Yamoussoukro et l'intégration des

résolutions et recommandations d'Accra. Il a remercié le Gouvernement de la Guinée Equatoriale pour la chaleur de son accueil et la qualité de son hospitalité.

En prélude aux travaux et à l'unanimité, les participants ont désigné le bureau de la réunion composé ainsi qu'il suit :

Président modérateur	M. Kokou Didier AGBEMADON, Coordonnateur national du Togo, Administrateur de l'ITIE
Rapporteurs	- Mme Agnès Solange ONDIGUI OWONA, Coordonnateur national du Cameroun, - M. René Maurice SYLLA, Membre de la délégation de Guinée - M. Ireland KOFI Membre de la délégation du Liberia - M. Anacleto OLO FERNANDES Membre de la délégation de Guinée Equatoriale

L'ordre du jour adopté est repris ci-dessous :

1) Première journée

- Constitution du Bureau de la réunion
- Adoption du PV de Yamoussoukro
- Revue de la mise en œuvre dans les pays
- Pause déjeuner
- Présentation du Rapport d'Accra
- Finalisation des recommandations de Yamoussoukro
- Propositions actuelles pour l'évolution de la Norme ITIE

- a) Consultation sur la validation
 - b) Consultation sur les TDR de l'Administrateur indépendant
 - c) Introduction de l'ITIE dans les systèmes de gouvernance nationaux
- Clôture de la première journée
 - Diner

2) Deuxième journée

- Echange en ligne avec Mme Clare SHORT, Présidente de l'ITIE
- Préparation de l'élection des nouveaux administrateurs
- Propositions et recommandations de la réunion de Malabo et adoption du procès-verbal de Yamoussoukro

Pause déjeuner

- Atelier sur le thème : Comment partager la rente pétrolière » par J. J. IKAMA de la République du Congo
- Clôture des travaux

Diner officiel

Au terme de discussions riches, franches et sincères, les Coordonnateurs nationaux ont retenu les résolutions et recommandations suivantes :

La réunion des Coordonnateurs Nationaux Africains de l'ITIE est désormais institutionnalisée

Les mesures d'application de cette décision seront élaborées par une commission ad hoc.

Consultation sur le processus de validation

Les Coordonnateurs nationaux réaffirment la forte détermination des pays africains de l'ITIE à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE pour une validation conforme dont les effets doivent conduire à des vraies réformes constructives devant impacter positivement la vie des populations.

- **Pour y parvenir les Coordonnateurs Nationaux de l'ITIE des pays Africains demandent que la Norme ITIE soit stabilisée pour une durée minimale de cinq (5) ans, pouvant aller jusqu'à dix (10) ans, afin de permettre :**
 - a) une réelle appropriation de l'ITIE par les pays mettant en œuvre l'Initiative ;
 - b) la mise en œuvre des réformes nécessaires ;
 - c) l'évaluation de l'impact de la Norme adoptée en mai 2013 ;
 - d) la définition d'un modèle consensuel qui soit adapté pour une évaluation équitable d'un pays mettant en œuvre l'ITIE.

Compte tenu de ce qui précède, **les Coordonnateurs nationaux de l'ITIE des pays africains réunis à Malabo demandent le report du processus de validation prévu en 2015 et 2016**, jusqu'à ce qu'il y ait eu une discussion approfondie sur la question au Conseil d'administration International de l'ITIE suivie de l'adoption d'un nouveau format de validation, précisant les modalités pratiques afférentes, afin de permettre aux pays concernés de mieux se préparer à franchir cette étape.

- **La validation doit aller au-delà d'un modèle binaire de notation et reconnaître la variété des situations dans lesquelles les pays mettent en œuvre l'Initiative.**

Cela pourrait nécessiter l'introduction d'un modèle de validation progressive incluant une évaluation désagrégée des progrès réalisés pour chaque exigence.

- **Les participants ont en outre suggéré la suppression de la suspension et de la radiation dans le cadre de la prochaine révision de la Norme ITIE.**

En effet, dans la mesure où chacune de ces deux décisions s'apparente, à tout le moins, à une prise en compte insuffisante par les instances internationales de l'ITIE des efforts réalisés, elle est susceptible de dissuader les pays à poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE.

- La Norme ITIE a rendu l'Initiative plus « significative » mais aussi plus complexe et exigeante. **Nous suggérons que le Secrétariat International de l'ITIE établisse un Bureau régional en Afrique afin de le rapprocher des défis quotidiens des pays africains mettant en œuvre l'Initiative.**

Consultation sur les termes de référence type de l'Administrateur indépendant

Les participants ont exprimé leur non objection pour l'adoption par le Conseil d'administration des termes de référence type de l'Administrateur indépendant.

De façon générale, ils ont insisté sur le fait que l'adoption de toutes les dispositions impactant les règles qui régissent la mise en œuvre de l'ITIE (processus de validation, termes de référence de l'Administration indépendant, etc.)

doit désormais se faire en plénière au Conseil d'administration International, après un processus participatif de consultation impliquant les pays mettant en œuvre l'ITIE ainsi que leurs groupes multipartites.

Intégration de l'ITIE dans les systèmes nationaux de gouvernance

Les Coordonnateurs nationaux confirment leur intérêt pour le débat en cours concernant l'intégration de l'ITIE dans les systèmes globaux de transparence de leurs pays respectifs, eu égard aux objectifs visés par la Norme. Cependant, ils considèrent que les spécificités de chaque pays doivent être d'une manière exacte prises en compte.

Tout en reconnaissant que les administrations doivent assumer une grande partie de responsabilité en matière de divulgation de l'information actuellement endossée par l'ITIE, une attention particulière devra toutefois être accordée à l'amélioration du système d'information des administrations publiques.

Dans cette optique, la Norme ITIE doit prendre en compte la diversité des situations nationales et permettre à chaque pays d'adopter le format de divulgation des données le plus adapté à ses besoins et possibilités.

Quoiqu'il en soit, les processus de rapprochement restent nécessaires dans les pays africains. Les Coordonnateurs nationaux de l'ITIE des pays africains soutiennent que ce besoin ne doit pas empêcher le recours aux systèmes publics en place, notamment pour la divulgation des données, qui doit gagner en fiabilité et en crédibilité.

La gouvernance de l'ITIE

Pour les Coordonnateurs nationaux, cette question doit être considérée à trois niveaux : les instances internationales de l'ITIE, la coopération sous régionale entre les pays mettant en œuvre l'ITIE et les groupes multipartites, ensemble avec leurs secrétariats, techniques ou permanents, au niveau national.

▪ S'agissant de la représentation des pays africains au Conseil d'administration de l'ITIE

Les Coordonnateurs recommandent que deux sièges supplémentaires soient alloués aux pays africains mettant en œuvre l'Initiative, afin de refléter au sein du Conseil d'administration International, l'augmentation des membres de ce collège depuis la dernière Conférence mondiale.

En effet, la moitié des 48 pays mettant aujourd'hui en œuvre l'ITIE sont africains. La composition et la représentation au sein du Conseil d'administration devraient être reconsidérées en conséquence.

▪ S'agissant du mandat des administrateurs représentant les pays africains au Conseil d'administration de l'ITIE

Les Coordonnateurs nationaux se sont interrogés sur le contenu du mandat des administrateurs représentant leurs pays ainsi que sur leurs droits et obligations. Un comité ad hoc a été mis sur pied pour la relecture des statuts de l'Association. Sur cette base, ce Comité devra éclairer la lanterne des Coordonnateurs nationaux et formuler des propositions devant permettre l'évolution de la situation actuelle. Ce comité est composé du Professeur FALL (Sénégal), de M. MOIDOKANA (République centrafricaine) et de M. KARMO (Liberia). Ce comité est invité à produire son rapport le 16 octobre 2015, au plus tard.

Un autre comité a été mis sur pied pour examiner les modalités de désignation des représentants des pays au sein du Conseil d'administration. Il est composé de MM. N'DRI KOFFI (Côte d'Ivoire), DIABY (Guinée), KOFI (Liberia)

et de Mesdames MINA (Sierra Leone) et ONDIGUI OWONA (Cameroun). Ce comité est invité également à produire son rapport le 16 octobre 2015, au plus tard.

▪ **S'agissant du partage de l'information entre les Administrateurs représentant les pays africains et les Coordonnateurs nationaux**

Les participants se sont penchés sur la question de la clause de confidentialité dont sont frappés les documents du Conseil d'Administration international, ensemble avec ses comités. Ils ont déclaré que ladite clause ne leur est pas opposable car ils doivent recevoir les documents du Conseil avant la session, afin de se faire une opinion sur les questions à l'ordre du jour et la communiquer à leurs administrateurs respectifs.

Les Coordonnateurs nationaux ont demandé aux administrateurs représentant les pays africains mettant en œuvre l'ITIE de renforcer le partage avec eux de toute information utile.

▪ **Téléconférence avec Madame Clare SHORT**

Les Coordonnateurs nationaux ont eu une téléconférence avec Madame Clare SHORT, Présidente du Conseil d'administration de l'ITIE qu'assistait le Secrétariat International, sur les sujets actuellement en débat au sein de l'ITIE : le processus de Validation et le projet de termes de référence type pour l'Administrateur indépendant..

Madame SHORT a porté une oreille attentive aux Coordonnateurs nationaux qui ont notamment plaidé pour une Norme ITIE stable pendant une durée minimale de 5 ans voire 10 ans, ce qui permettrait l'appropriation et la réalisation des réformes nécessaires à la mise en œuvre satisfaisante de l'ITIE.

En attendant que le Conseil d'administration International se prononce sur le nouveau format de validation, les Coordonnateurs nationaux ont recommandé le report de toutes les échéances de validation prévues en 2015 et 2016. Ceci devrait

donner aux pays le temps de développer des mécanismes qui permettent que la validation soit un succès.

Les pays africains ont également revendiqué leur responsabilité et leur volonté à faire dans l'avenir des rapports ITIE de bonne qualité, susceptibles de favoriser l'amélioration de la gouvernance et de la transparence.

Pour sa part, Madame Clare SHORT a encouragé les participants à travailler pour faire davantage entendre leurs voix au sein des instances internationales de mise en œuvre de l'ITIE par le biais de prises de position argumentées.

▪ **Présentation sur le thème : le partage de la rente pétrolière et les exigences de l'ITIE**

Au cours de cette présentation faite par M. Jean Jacques IKAMA, économiste-pétrolier du Congo, les Coordonnateurs nationaux africains ont été entretenus sur la définition et l'appropriation de la rente pétrolière ainsi que sur les mécanismes de partage de cette rente et les problèmes qui en résultent. Ils ont ensuite été édifiés sur les conséquences du partage de la rente pétrolière sur le travail des groupes multipartites relatif à la mise en œuvre des exigences de l'ITIE.

Les Coordonnateurs nationaux africains ont exprimé leur entière satisfaction quant à la qualité de cet exposé qu'ils jugent très utile.

▪ **Prochaine réunion**

La prochaine réunion des Coordonnateurs nationaux africains est prévue après la session du Conseil d'administration de l'ITIE prévue à Berne. Les propositions des pays désireux d'abriter cette réunion sont attendues. Chaque pays a la possibilité de le faire.

Fait à Malabo le 16 septembre 2015

Les Coordonnateurs nationaux ITIE des pays Africains

P. J. : -Rapport de Yamoussoukro

- Déclaration d'Accra

- Présentation sur le partage de la rente pétrolière et les exigences de la mise en œuvre de l'ITIE